

Compte rendu**Conseil municipal du 10 juin 2020**

Elus présents : Clara Arbousset, Catherine Blacard, Florence Boissier, Sophie Boissier, Lucie Bonicel, Michèle Buisson, Matthias Cornevaux, Julie Deles, Cyril Djalmit, Christelle Folcher, François Folcher, Guillaume Harvois, Olivier Malachanne, Thibaut Malgouyres, Stéphan Maurin, Gilles Mercier, Daniel Molines, Fabienne Pucheral Molines, Mathieu Pucheral.

Sylvie Van de Walle

1) Elections des délégués aux commissions internes et auprès des organismes (suite du conseil du 23 mai)

Les élus représentants la commune ont été désignés comme suit :

- EDML : Cyril Djalmit, suppléante Julie Deles

Trait d'union : Lucie Bonicel, suppléante Michèle Buisson

L'ADIL : Gilles Mercier, suppléant Matthias Cornevaux

.....

Toutes les délégations (voir tableau ci-joint sont votées à l'unanimité)

2) Des Arrêtés de délégation de fonction pour les 5 adjoints et un Conseiller municipal, Cyril Djalmit, seront prises par le maire

Délégation de signature à Michèle Buisson

Le maire Stéphan Maurin précise que toutes les questions relatives aux finances pourront être traitées directement par la 1^{ère} adjointe, en qui il place toute sa confiance.

3) Elections des correspondants :

Correspondants Vent des Bancels : Florence Boissier, Matthias Cornevaux

Correspondant défense : Catherine Blacard.

4) Création des commissions municipales :

<i>Finances Social Enfance jeunesse</i>	<i>RH Urbanisme Agriculture</i>	<i>Communication Tourisme Commerce Patrimoine Environnement</i>	<i>Gîte-camping Sport Qualité de vie santé</i>	<i>Culture Associations Festivités Bâtiments communaux</i>
Commission impôts et finances Michèle Buisson Sophie Boissier Christelle Folcher	Commission agriculture Daniel Molines Olivier Malachanne	Commission communication Florence Boissier Lucie Bonicel Fabienne Molines	Commission santé Christelle Folcher Michèle Buisson Guillaume Harvois Catherine Blacard	Commission culture et patrimoine Cyril Djalmit Clara Arbousset

Fabienne Molines Commission enfance, jeunesse, sport Lucie Sophie Cathy Christelle Clara Julie Mathieu Thibaud	Sophie Boissier Matthias Cornevaux Commission urbanisme François Mathieu Gilles Thibaud Cyril	Julie Deles Commission tourisme Florence Boissier Clara Arbousset Thibaud Malgouyres Gilles Mercier Commission environnement Gilles Mercier Matthias Cornevaux Cyril Djalmit Thibaud Malgouyres Daniel Molines Commission économie Florence Boissier Gilles Mercier Catherine Blacard Mathieu Pucheral	Florence Boissier Guillaume Harvois Sophie Boissier Christelle Folcher Olivier Malachanne
--	--	--	--

5) Délégation du conseil municipal au maire

Le Maire fait lecture du texte et procède ensuite au vote. La délégation est accordée à l'unanimité.

6) Point sur les travaux :

François Folcher énumère l'actualité des travaux sur la commune :

Réseau AEP :

- Régularisation des captages : le 9 juin a eu lieu la réception des travaux entrepris pour la régularisation des captages de Finiels, Champlong-de-Lozère, Le Mazel, Grizac, Le Masmin. Ces travaux ont été jugés très satisfaisants. A l'occasion de cette journée, le technicien de la communauté de communes s'est proposé d'organiser une réunion à l'automne pour faire un point complet sur ces travaux. François Folcher signale qu'une grande part du travail généré par ces différentes régularisations concerne le foncier, et se voit donc géré par la SAFER.
- Traitement de l'eau et chloration : pour 3 unités, Grizac, Finiels et Champlong-de-Lozère, il reste à installer les puces GSM, gérer la récupération des données en mairie, et faire les réglages. La réception des travaux est prévue le 26 juin 2020. Deux employés municipaux seront à cette occasion formés pour le suivi de la qualité des traitements.
- Demande de remise sous tension du disjoncteur à Rûnes : il a été constaté un problème de branchement qu'il conviendra de résoudre dans les plus brefs délais.

- Chantier de Felgerolles : La 1^{ère} phase des travaux étant achevée, le chantier est arrêté, dans l'attente de la livraison du réservoir. Une fois ce dernier installé, il conviendra de procéder à la mise en eau, qui circulera ainsi par le nouveau réseau. François Folcher signale que cette action pourrait générer quelques dysfonctionnements sur le réseau de Masméjean. A ce stade, 85 % du marché sera effectif. Les dernières finitions auront ensuite lieu au mois de septembre. Le projet de convention avec Monsieur Felgerolles, approuvé par François Folcher, est alors proposé en lecture aux conseillers municipaux, pour un vote qui s'effectuera plus tard dans la soirée.
- Concernant la régularisation du captage de Caguefer : une prolongation de la subvention à 2 ans sera demandée. Il s'agira en effet de protéger le captage et de réhabiliter la prise d'eau. Le dossier d'autorisation et de conformité au code de l'environnement sera instruit par la Direction Départementale des Territoires et préparé par le bureau d'études Aqua Services. S'ensuivront une enquête publique préalable à déclaration d'utilité publique et un appel d'offre pour la réalisation des travaux.

Travaux divers :

- Définition du programme voirie globalisé : le 5 juin, une réunion a eu lieu pour définir ce programme. (**voir CR ci-joint**)
- Eclairage public : le programme FEDER permet de financer une partie de la modernisation de l'éclairage public pour trois hameaux situés en cœur de Parc national, Grizac, l'Hermet et Le Mazel (utilisation d'ampoules LED). Le coût des travaux s'élève à 10 825 €, la part communale à 4900 €. Le Parc national des Cévennes propose de participer à hauteur de 20 à 30 %. Le conseil municipal sera donc interrogé pour la validation de ces travaux.
- Garde-corps des Vernets : un nouveau garde-corps sera posé la semaine suivant la réunion du conseil.
- Intervention sur une canalisation de la fontaine de Rûnes
- Acquisition d'une dame ou une plaque vibrante pour la réalisation d'enrobé à froid : les employés communaux pourront ainsi en faire usage dès que nécessaire.
- Débroussaillage et fauchage: le conseil municipal est informé que Jean-Claude Molines a procédé au fauchage de la voie communale de Villeneuve, et doit en être remercié. Par ailleurs, François Folcher informe le conseil municipal que les « contrats verts » vont être mobilisés pour les hameaux du Villaret et de Massufret le 29 juin.
- Travaux aux Urfruits : l'entreprise Atger, chargée de réaliser les travaux, n'a finalement pas honoré sa commande, suite à une erreur d'estimation du matériel nécessaire. L'entreprise Bancelhon se propose d'achever le chantier.

7) Délibérations :

Le conseil municipal procède aux délibérations suivantes :

- Délibération pour la convention de servitude de M. J-P Felgerolles, nécessaire pour réaliser les travaux à Caguefer. Votée, à l'unanimité
- Délibération autorisant le maire à signer la convention d'utilisation du système de télégestion pour l'eau. Votée, à l'unanimité
- Délibération pour l'extension des terrasses de café : le Café du commerce demande en effet à pouvoir ajouter deux tables supplémentaires, dans l'objectif de faire respecter les distances de sécurité. Le conseil municipal précise qu'il accordera ce même droit au Dredi's café, s'il le souhaite. Une discussion s'ensuit, car un élu alerte le conseil sur les problèmes de sécurité et de stationnement que cette décision pourrait engendrer. Résultat du vote : 1 voix contre, 18 pour. Il est rappelé que le stationnement du quai est en zone bleue.
- Délibération création de postes pour avancement de grade de Mireille Mazoyer et Josette Mercier. Votée, à l'unanimité
- Délibération d'acceptation offre de prêt : peu avant l'installation du conseil municipal du 23 mai, il a été constaté qu'un certain nombre de factures demeuraient impayées, et que la ligne de trésorerie actuelle, qui s'élève à 9000 €, ne permettait pas d'honorer ces paiements, qui s'élèvent à 300 000 €. Les comptes sont en cours d'analyse pour avoir une vision plus juste de l'état des finances de la commune. Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur la contraction d'un emprunt de 200 000 €, soit sur 20 ans à 1,74 % (pour un coût de 37 245 €), soit sur 25 ans à 1,85 % (pour un coût de 48 806 €). Le maire déplore très clairement cette situation, d'autant qu'un emprunt a été contracté 6 mois avant la fin de la mandature précédente. La situation est qualifiée de « critique » par les élues qui étudient actuellement l'état des finances de la commune. Sophie Boissier précise qu'il conviendra de faire preuve d'une grande rigueur budgétaire et être très attentif à l'évaluation de chaque dépense. L'objectif serait à moyen terme de permettre de renflouer la ligne de trésorerie, alors même que le prêt que la commune s'apprête à contracter ne suffira pas à honorer l'ensemble des factures en attente. Le conseil s'accorde sur la nécessité d'en informer la population dès que les élues auront une vue d'ensemble de la situation.
- Votée, à l'unanimité
- Délibération création d'emploi Temporaire : deux jeunes habitants de la commune se sont manifestés pour bénéficier d'un contrat temporaire (28h hebdomadaire), Matisse Ramdane et Jean-Baptiste Martinez. Ils seront encadrés par des employés municipaux pour des travaux de nettoyage et débroussaillage, le premier sur les mois de juin et juillet, le deuxième sur les mois de juillet et août. Votée, à l'unanimité
- Délibération vote des taux d'imposition de taxes directes locales
Vote les taux suivants pour 2020
Taxe d'habitation : 9.90
Taxe foncière (bâti) : 12
Taxe foncière (non bâti) 261.15

8) Dossier pylône « réseau mobile » :

Le maire transmet le projet d'installation de pylônes 4G, à Montgros, à La Brousse, à Finiels, à chaque élu référent de secteur concerné par leur installation, afin de recueillir le sentiment de la population. Dans l'attente de ce travail, la délibération est ajournée.

9) Information sur les hébergements gérés par la commune (gîte-camping) :

Le personnel d'entretien étant fortement mobilisé à l'école, la crèche et la maison médicale, il est impossible d'assurer une désinfection totale des sanitaires du camping de façon régulière. Le gîte, lui, pourra ouvrir dès la semaine suivant le conseil, avec un maximum de 10 personnes.

Concernant les travaux de toiture du camping (sanitaires + bâtiment d'accueil), Christelle Folcher précise que 3 entreprises ont été sollicitées pour établir des devis, l'une d'entre elles n'ayant pas répondu à la demande malgré 3 appels, le conseil étudie les propositions des entreprises Pantel et Cano, à peu près équivalentes en terme de coût. Le conseil se prononce pour la première proposition, qui offre l'avantage non négligeable d'effectuer le travail plus rapidement, permettant ainsi d'envisager une réfection de la toiture avant l'ouverture du camping.

10) Point sur le marché hebdomadaire :

Mathieu Pucheral informe le conseil que le marché sera transféré place de l'église dès le 17 juin, pour permettre à davantage de professionnels d'exposer. Devant les demandes répétées de ces derniers, il propose qu'un règlement soit co-construit avec eux, afin d'établir des critères précis et partagés pour le bon déroulement du marché. Ce travail sera initié à la fin de la saison actuelle.

11) Point tri :

L'implantation du point tri de Masméjean, exposé au vent, entraîne une forte dispersion des déchets. Matthias Corneaux informe le conseil de l'existence de filets de protection pour limiter ce problème. Des élus signalent que beaucoup de points ne sont pas correctement protégés sur le territoire de la commune, ni correctement utilisés (beaucoup de déchets laissés à même le sol, sans effort de tri). Il conviendra d'effectuer un travail très sérieux en commission pour recenser ces problèmes et accentuer la sensibilisation de la population au respect et à la bonne utilisation des lieux de dépôts. Ce problème étant généralisé sur le territoire de la commune, il convient d'apporter une solution plus globale.

12) Questions diverses :

- Il est signalé un problème de sécurité aux Vernets (une bouche non sécurisée qui pourrait entraîner une chute). Fabienne Pucheral Molines, élue référente du secteur, s'engage à aller vérifier et à faire remonter l'information à l'équipe travaux.
- Deux élues s'inquiètent du grand nombre de camping-cars stationnés sur le parking du temple, ce qui limite de fait le stationnement des voitures. Elles se proposent de réfléchir à une solution, qui pourrait être la suivante : créer des places de stationnement réservées au camping-car en dehors de ce parking, afin de libérer de la place pour les véhicules légers.
- Daniel Molines et Julie Deles, élue référente de Prat Souteyran et Finiels, informe le conseil de la tenue d'une réunion organisée par des habitants de Finiels. Un compte-rendu de cette réunion a été transmis à Daniel Molines. Julie Deles regrette de ne pas avoir été invitée pour participer directement à la discussion. Le conseil envisage de proposer une réponse.

Le prochain bureau municipal est fixé au 23 juin, à 20h, le prochain conseil le 7 juillet à 20h également. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1h 30.